

COMPTE RENDU

REUNION DE PRESENTATION

DU SA 2021

12 novembre 2020 - 17h-19h via teams

ASSOCIATIONS D'USAGERS PRESENTES

Madame LEBRETON, Guillestrois
Madame GUIEU Nos TER PACA, Association de défense de Septèmes
Monsieur BELKIRI Familles de France
Monsieur TEXIER, Société Alpine protection de la nature
Monsieur PASCAL, Secrétaire général FNAUT
Madame DUPART, Association usagers les Arcs
Madame TAGAND, Etoile de Veynes
Monsieur CRETIN, Président FNAUT PACA
Monsieur PINET, Fédération des Hautes Alpes
Monsieur PELLEGRIN (SCAL), Fédération des Alpes de Haute Provence
Madame DISDIER (SCAL)
Monsieur CASSAIGNE, Association ADCAM (Air Marseille)
Madame DAERDEN, Etoile de Veynes, Elue Briançon

REPRESENTANTS REGION SUD-PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Mme PEUZIN, Région Sud, Direction des Trains Régionaux et de l'Intermodalité

REPRESENTANTS SNCF

Madame Christelle LAMOUR, Responsable Satisfaction Client Marseille-Toulon-Vidauban-Hyères
Madame Laurie VERRET, Responsable Satisfaction Client Marseille-Aix-Briançon
Madame Catherine MACARY, Responsable relations institutionnelles
Madame Céline BOCHEL, Directrice des Lignes Est Provence & Alpes (excusée)

Thèmes développés (cf power point de présentation joint)

- Politique d'accès et des places disponibles pour les vélos à bord
- Evolution du service minimum garanti
- Evolution de l'offre TGV sur la gare de Hyères à destination de Paris
- Concertation sur les solutions de substitution lors des travaux à fort impact
- Politique d'arrêts et de temps de parcours concernant la desserte Marseille Briançon
- Politique de desserte des Inter villes Marseille-Nice
- Politique de desserte Marseille-Aubagne

NOSTERPACA et FNAUT : interrogent SNCF sur la capacité offerte pour les vélos à bord et questionnent sur les demandes formulées en termes d'adaptation notamment des strapontins sur la plateforme d'accès aux trains.

Réponse de SNCF TER SUD : le matériel reçu est celui d'une commande ancienne initiée par la Région Sud et SNCF depuis plusieurs années. Les évolutions évoquées seront relayées à l'équipe TER qui coconstruit le cahier des charges avec l'autorité organisatrice.

La politique d'accès à bord notamment en heures de pointe et en zone dense est commentée en séance. En zone moins dense et rurale, l'accès aux trains pour les cyclotouristes et les cyclistes nécessite une étude pour accompagner le succès fulgurant du vélo tout en garantissant la sécurité à bord ainsi que le confort des voyageurs (notamment en cas d'affluence). Un benchmark avec d'autres régions sera initié.

De plus la politique volontariste de SNCF Gares & Connexions pour développer le stationnement des vélos en gare dans un plan stratégique pluriannuel est en lien avec la Région Sud. La Région Sud confirme sa politique avec un plan vélo qui est présenté au vote des élus en décembre.

SNCF TER SUD : Sur la ligne Marseille Viduban Hyères, l'écoute client a permis de mettre en évidence que l'offre minimale en période de grève était jugée insuffisante et ne correspondait pas au besoin des usagers du secteur (recours à la voiture alors que les usagers ont un abonnement à l'année, demande de garantir le service en heures de pointe vers Toulon).

A la question de **Madame Tagand** sur le service minimum garanti (liée à un manque de matériel roulant), **réponse de SNCF TER SUD** : l'enjeu est de disposer à J-2 des ressources mobilisables pour assurer la sécurité des circulations, la sécurité à bord des trains en lien avec l'adéquation charge/ressources pour le matériel et les agents de conduite des trains principalement (déclaration d'intention). En fonction du personnel disponible, TER Sud applique un des 6 niveaux de service définis chaque année en décembre.

Le travail sera réalisé de définition des différents niveaux de service minimum garanti, dans les prochains jours, sur le secteur des Alpes.

Monsieur CRETIN : a été informé, via les instances FNAUT nationales, de la possible suppression du TGV 6124 entre Hyères et Paris (14h34 -> 19h20) ce qui impliquerait un allongement du temps de parcours avec une correspondance à Marseille. Après recherche, il s'avère que le train est maintenu et est disponible à la vente et dans les outils d'information voyageurs.

Madame TAGAND : demande de faire participer l'association « Gare à nous » à la construction de l'offre de substitution sur le Diois. SNCF TER a noté le contact pour l'intégrer à une réunion à monter sur le sujet fin novembre/début décembre.

Madame TAGAND : demande également à associer Mme DAERDEN, à la réunion sur l'offre de substitution sur la ligne Marseille-Briançon pendant la coupure des travaux MGA2 2021. SNCF TER a noté le contact pour l'intégrer à une réunion à monter sur le sujet fin novembre/début décembre.

SNCF TER Sud : rappelle l'engagement pris avec Madame Tagand de vigiler la desserte de Meyrargues dans le montage des correspondances MGA2 mais également pour la desserte Meyrargues Marseille.

SNCF TER Sud : pour le service annuel 2021, le 17425 (Départ Briançon 05h21 arrivée Marseille 09h48) sera origine Briançon et reliera Marseille évitant une correspondance à Gap.

Madame TAGAND : renouvelle sa demande d'une desserte ferroviaire entre Gap et Briançon le matin à la place du bus pour disposer d'une offre plus performante en temps de parcours et interroge sur la politique de la région Sud avec un doublement de l'offre en train et car. Demande également la suppression des arrêts Picon, Sainte Marthe et Saint Joseph systématiquement des trains des Alpes, et en plus Saint Antoine, Septèmes et Simiane en 2022 pour améliorer la desserte des Alpes en temps de trajet.

Réponse de Madame PEUZIN : rappelle la réponse formulée par Monsieur Dessaigne concernant la desserte ferroviaire du matin entre Gap et Briançon à savoir que le car est déployé en fonction des fréquentations.

Réponse complémentaire de la Région ajoutée au compte-rendu après la réunion :
Après la fin des travaux de MGA2, soit à partir du SA2022, la desserte des IV Marseille-Briançon se fera bien de manière semi-directe entre Marseille et Aix et devrait ainsi gagner en temps de parcours.

SNCF TER Sud : prend note de la demande de vigiler les correspondances en gare de Veynes vers Grenoble et le Diois (en provenance d'Aix et Marseille).

Madame DUPART : s'interroge sur le retour des deux trains 17470 et 17471 après la période de travaux.

Réponse de Madame PEUZIN : confirme que pour le service annuel 2022, les deux trains seront remis en service.

Monsieur PASCAL de la FNAUT : appelle à un développement plus important de l'offre Intervilles entre Marseille et Nice. La fréquence actuelle est insuffisante et il souhaite qu'une relation par heure soit étudiée.

Monsieur PASCAL de la FNAUT : estime également insuffisant le développement de l'offre proposée en 2021 entre Marseille et Aubagne (1 aller-retour supplémentaire en matinée créé). La période utile de blanc travaux pour l'observation de la voie et des

travaux de maintenance ne permet pas de créer des sillons en fin de matinée.

Face aux interrogations en séance, il est convenu de programmer une réunion avec des experts ferroviaires SNCF Réseau et SNCF TER Sud pour expliquer l'exploitation des 3 voies entre Marseille et Aubagne (vitesse de circulation, croisement possible, contraintes éventuelles) et évoquer des pistes d'amélioration de l'offre et d'optimisation du service le cas échéant.

Fin des échanges.